

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBÉREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, SERENA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Cédric LAPRUN à André BERNOS  
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE  
Maylis DEL PIANTA à Gérard ROSENTHAL  
Rosine CARDON à Hervé LUCBÉREILH  
Didier CASTERES à Maïté POTIN  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM  
Bernard UTHURRY à Jean-Etienne GAILLAT

Excusés : Pierre CASAUX-BIC

RAPPORT N° 160915-08-AID-



**FONDS DE CONCOURS : EXAMEN DE LA 2<sup>EME</sup> SESSION 2016**

Mme MIRANDE rappelle que par délibération du 17 décembre 2015, le Conseil Communautaire a précisé les conditions de mise en place du Fonds de Concours aux communes et notamment les conditions d'éligibilité, les critères préférentiels et le financement.

Deux sessions de remise de dossiers sont prévues, le 15 janvier et le 15 juin.

Pour la 2<sup>ème</sup> session 2016, 10 dossiers ont été déposés par les communes ; les projets concernent :

Commune	Projet	Montant opération HT	Participation de la commune	Montant fonds de concours
ASASP ARROS	Aménagement d'une cuisine pour la salle des fêtes	38 900.00 €	12 643.00 €	12 642.00 €
ASASP ARROS	Construction d'un hangar communal	17 144.00 €	8 572.00 €	8 572.00 €
SAUCEDE	Mise en accessibilité de la salle des fêtes	10 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
LASSEUBETAT	Aménagement du bourg et mise	253 700.00 €	135 911.00 €	25 000.00 €

	en accessibilité de l'église et du cimetière			
ESTIALESCQ	Construction d'un fronton d'un bâtiment de stockage de matériel	56 521.00 €	26 675.00 €	13 536.00 €
OGEU	Réhabilitation de la maison Saint Germain	106 854.00 €	31 107.80 €	25 000.00 €
GURMENCON	Travaux d'aménagement d'un local communal	12 872.12 €	6 436.06 €	6 436.06 €
GURMENCON	Embellissement d'un espace public	7 880.60 €	3 940.30 €	3 940.30 €
MOUMOUR	Construction d'une nouvelle école	800 183.48€	356 305.48€	25 000.00 €
<b>DOSSIER MODIFIE – PRIS EN COMPTE EN 2015</b>				
BIDOS	<i>Reconstruction des deux aires collectives de jeux (ce projet annule et remplace le projet de rénovation du presbytère)</i>	70 000.00 €	29 025.65 €	25 000.00 €

Le montant total pour la 2<sup>ème</sup> session 2016 est donc de 125 126.36 €, sous réserve d'éligibilité des dossiers.

A noter que la demande de fonds de concours pour la 1<sup>ère</sup> session 2016 s'élevait à 108 026.17€, ce qui porte le montant total d'attribution à 233 152.53 € pour 2016.

Il est rappelé qu'un crédit de 150 000 € avait été inscrit au Budget Primitif Général 2016. Aussi, à titre exceptionnel, il est prévu d'inscrire un crédit complémentaire de 83 152.53 €

Où cet exposé,

#### Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre les démarches administratives nécessaires à l'obtention des fonds de concours
- **ADOpte** le présent rapport



Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 15 septembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 23.09.16

Le Président



Daniel LACRAMPE